

- **Conditions de participation:**

- **Journée scientifique:**

- Gratuit pour les membres de l'Alfest (à jour de leur cotisation annuelle 2015 individuelle ou collective)
- 50 € (journée scientifique seule)
- 45 € pour les membres de l'Aforcump, ISTSS, ESTSS
- 15 € pour les étudiants de moins de 26 ans sur justificatif
- Chèque à l'ordre de « Alfest » (adresse ci-dessous)
- Date limite d'inscription: 30 novembre 2015

- **Informations:**

- Carole Damiani
- **PAV** / Alfest – 12 rue Charles Fourier - 75013 Paris
- Mail: trauma.alfest@gmail.com
- Site: www.trauma-alfest.com

- **Lieu de la journée scientifique:**

Ecole du Val de Grâce
Amphi Rouvillois
1 Place A. Laveran – 75005 Paris
M° Port Royal – Bus 91



ALFEST

**Association de langue française pour
l'étude du stress et du trauma**

Journée scientifique de l'Alfest

Mardi 15 décembre 2015

**«Victimes du terrorisme en
2015, les enjeux»**

**Ecole du Val de Grâce
PARIS**



VICTIMES DU TERRORISME EN 2015, LES ENJEUX

8 45 – Accueil des participants et ouverture

Présidence: Etienne Vermeiren (Vice président de l'Alfest)

9 00 – Introduction

9 15 – Jean-Philippe Rondier (psychiatre, Professeur agrégé du Val de grâce): *"Réflexion sur l'articulation entre le discours social au sujet du terrorisme et l'impact psychique des attaques de janvier 2015 »*

10 00 – Nadia Kacha (psychologue clinicienne-psychothérapeute, SARP - Société Algérienne de Recherche en Psychologie, Alger.) *« Quelle prise en charge pour l'enfant dans les événements traumatiques collectifs? »*

10 45 – Pause -café

Présidence: Gilbert Vila (vice président de l'Alfest) et Marc-Paul Sebastiao (trésorier de l'Alfest)

11 15 – Marie Frédérique Bacqué (Professeur en psychologie clinique, Université de Strasbourg) *«Annoncer la mort en situation extrême »*

12 00 – Pause – Repas libre

Présidence et introduction: Carole Damiani & Claude Lienhard (Secrétaire générale et administrateur de l'Alfest): *Les attentats de janvier 2015 – Déroulé & dispositifs, le cadre légal et la circulaire interministérielle :*

14 00– Table ronde d'acteurs du dispositif:

- *L'action de la CUMP:* Jean-Michel Coq (Volontaire de la CUMP Paris)
- *Les certificats médicaux:* Humbert Boisseaux (Chef du service de psychiatrie du Val de Grâce, Paris)
- *L'indemnisation:* Nathalie Faussat (Directrice du FGTI)
- *L'enquête INVS:* Thierry Baubet (Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Inserm 1018, Université Paris 13).

16 00 - Pause

16 30 – Synthèse:

- *Le regard des associations de victimes:* Stéphane Gicquel (FENVAC)
- *Le traitement médiatique:* Florence Deguen (journaliste, Le Parisien)
- *Le regard du clinicien:* Guy Briole (Psychiatre, Professeur agrégé du Val de Grâce, psychanalyste)

17 15 – Conclusions - informations diverses

8 00 - 18 00 – Stand Librairie

Argumentaire

- Les attaques terroristes perpétrées en janvier 2015 sur l'hebdomadaire Charlie-Hebdo, à Montrouge et sur un hypermarché Kacher par des fondamentalistes s'inscrivent dans une histoire, déjà trop longue, du terrorisme sur notre sol national dont les attentats de 1995 furent un des points culminants. Les attaques de 2015 eurent cependant, au-delà de l'impact délétère sur les victimes, un effet exceptionnellement saisissant sur l'opinion publique. Les manifestations de masse qui en découlèrent, survenant comme un phénomène inédit et presque spontané, ont donné la mesure d'un « choc » collectif. Peut-on parler d'un effet de rupture marquant la délimitation entre un avant et un après ? Ce point est à nuancer. Il est certain que la population s'est sentie plus intimement concernée, atteinte en son sein, insécurisée que lors de précédents épisodes terroristes perçus comme plus ponctuels, plus circonscrits. Les attentats de 2015 s'inscrivent dans une logique du développement d'un affrontement et de l'exacerbation d'une menace qui mettent en question la capacité des démocraties occidentales à l'endiguer. Cependant l'« esprit du 11 janvier » nous habite-t-il encore ? Ceci est sujet à débat.
- Les définitions du terrorisme sont toujours insatisfaisantes car incapables de cerner précisément un phénomène aux caractères trop disparates. Référons-nous à celle du philosophe Jacques Derrida qui conçoit le terrorisme comme un crime contre la vie humaine en violation des lois (nationales et internationales), visant des civils, et présentant une finalité politique (influencer la politique d'un pays en terrorisant sa population).
- Pour celui qui en est la victime, l'acte terroriste n'est pas assimilable à une contingence, un coup du sort, un malheureux hasard tel qu'il survient lors d'un accident, d'une catastrophe. Le terrorisme procède d'une intentionnalité déterminée qui produit une violence certes aveugle mais cependant articulée dans un discours.
- La victime directe, indirecte, ou potentielle (chacun d'entre nous), s'expose à un singulier retournement des valeurs : elle rencontre l'expression du Mal radical, hors la Loi et s'exerçant sur d'« innocents » civils, sous les atours d'une idéologie du Bien, de la « cause juste » revendiquée par les terroristes et à laquelle adhèrent même certains de nos enfants. Nous verrons que certains patients témoignent de ce que les attentats de janvier ont produit un réaménagement catégorique de leur rapport aux valeurs morales.
- Pour terroriser une population à partir d'un acte circonscrit, il faut à cet acte un retentissement médiatique. Les journalistes doivent-ils alors en rendre compte ? Sans nul doute mais on peut ouvrir une réflexion sur le caractère idéologique, politique, moral du commentaire journalistique - qui a valeur en société médiatique de doxa, de discours dominant, façonnant le lien social - et ses effets sur la subjectivité des victimes.
- Ce qu'il nous appartient de penser au cours de cette journée ce sont les rapports d'intrication entre le collectif, son discours, et le singulier dans le déterminisme de « l'impact psychologique du terrorisme ». Quelle réponse notre communauté peut-elle apporter ? Comment les secours doivent-ils s'organiser pour répondre adéquatement à des événements d'un haut potentiel désorganisateur et traumatogène ? Comment ajuster au mieux la réponse en termes de réparation sans soumettre les victimes à un lourd appareil administratif ? Autant de questions qui constitueront les fondements de nos débats.
- **Jean-Philippe Rondier**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée scientifique de l'Alfest – 15 décembre 2015

- Nom.....Prénom.....
- Adresse.....
.....
.....
.....
- Téléphone.....
- E.Mail.....@.....

- **Règlement par chèque** (ordre = Alfest): A adresser à:
C. Damiani – **Paris Aide aux Victimes** (Alfest)
12 rue Charles Fourier – F-75013 Paris

- **N° Siret, code APE – N° Iban pour les virements**
- N° Siret: 494 659 188 00010 – APE 913E
- N° Formateur: 11 75 42318 75
- N° Iban pour les virements :
- FR76 1010 7001 7100 3107 1136 430
- Bic: BREDFRPPXXX

Précisez toujours le n° et la date du virement:

.....
.....

- Informations:

Mail: alfest@voila.fr

Site: www.trauma-alfest.com

• Inscription à la journée scientifique:

- **Cochez la case correspondant à votre règlement:**

• Non adhérent à l'ALFEST :

- ☐ 50 € Journée scientifique seule
- ☐ 15 € Etudiants* : journée scientifique seule
- ☐ 45 € Membres* de l'Aforcump, ISTSS, ESTSS

* *Sur justificatif (carte d'étudiant de moins de 26 ans, cotisation à jour...)*

• Adhérent à l'ALFEST

- ☐ gratuit (cotisation individuelle ou collective de 2015 à jour)**

** *Cotisation individuelle annuelle de 70 €*

** *Cotisation collective annuelle de 350 € ou 500 € (voir bulletin d'abonnement)*

Bulletin d'adhésion à l'Alfest disponible sur le site
www.trauma-alfest.com ou sur demande :
alfest@voila.fr